BORDEREAU DE VERSEMENT AUX ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE LA MEUSE

Partie réservée au service versant

Nom du service versant : *A.N.P.E. VERDUN*
Date du versement : *27 Janvier 1992*
Nombre d'articles : *22 cartons*

Partie réservée aux Archives

N° de versement : 1504 W
Date de prise en charge : 27 Janvier 1992
Métrage : 2,50 ml

Numéro de l'article	Description des articles	Dates Extrêmes	Communicabilité (1)	Année d'élimination	Observations (2)
1	***DEMANDES D'EMPLOI radiation 1990***	*1990*	*120 ans*		
	HOMMES				
1	Lettre A				
2	Lettre B				
3	Lettre C				
4	Lettres D et E				
5	Lettre F				
6	Lettre G				
7	Lettres H et J				
8	Lettres K et L				
9	Lettre M				

Indexation

(1) Indiquer I en cas de communicabilité immédiate (décret n° 79-1037 du 3 décembre 1979) et D en cas de communicabilité à 60 ans (décret n° 79-1038 du 3 décembre 1979).
(2) Notamment localisation en cas de rangement des documents en ordre

Partie réservée au service versant				Partie réservée aux Archives	
Numéro de l'article	Description des articles	Dates Extrêmes	Communicabilité (1)	Année d'élimination	Observations (2)
10	Lettres N, O, P et Q				
11	Lettres R et S				
12	Lettres T, U, V, W, X, Y et Z				
	FEMMES				
13	Lettres A et B				
14	Lettre C				
15	Lettres D et E				
16	Lettres F et G				
17	Lettres H, I, J et K				
18	Lettre L				
19	Lettre M, N et O				
20	Lettres P, Q et R				
21	Lettres S, T et U				
22	Lettres V, W, X, Y et Z				

VERDUN, le 24 Janvier 1992

Le chef du service versant

Mr PARMENTIER

AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI
15, Rue des Frères Boulhaut
B.P. 216
55105 VERDUN CEDEX
Tél. : 29 86 43 90
Télécopie 29 84 57 50

Le Directeur des Services d'Archives

(1) Indiquer I en cas de communicabilité immédiate (décret n° 79-1037 du 3 décembre 1979) et D en cas de communicabilité à 60 ans (décret n° 79-1038 du 3 décembre 1979).

(2) Notamment localisation en cas de rangement des documents en ordre discontinu.